

VILLE DE MUNSTER
(ALSACE)



COMPTE-RENDU N° 3
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 4 MARS 2020

Les conseillers ont été convoqués à cette séance selon invitation du 27 février 2020.

Conseillers élus : 27

Conseillers en fonction : 25

Présents : 19

Absents représentés : 1

Absents excusés : 6

Monsieur le Maire constate que la majorité des membres en exercice assiste à la séance et que le conseil municipal peut délibérer de façon valide.

1 Délibération : Adjonctions de 2 points à l'ordre du jour

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

DÉCIDE

- **D'ACCEPTER** l'adjonction des deux points à l'ordre du jour énoncés ci-dessus.

2 Délibération : Désignation d'un secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 4 mars 2020

après délibération et à l'unanimité,

DÉCIDE

- **D'APPROUVER** le mode de désignation proposé ;
- **DE DÉSIGNER** Monsieur Jean-François WOLLBRETT, adjoint, comme secrétaire de séance.

3 Informations brèves du Maire

3.1 Coronavirus

Monsieur le Maire rappelle les mesures de précaution dans le cadre de la propagation du Coronavirus.

3.2 Actualités Communauté de Communes de la Vallée de MUNSTER

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le prochain conseil communautaire aura lieu le 11 mars. À cette occasion, les budgets seront votés.

3.3 Retour activités médiathèque

Monsieur le Maire rend compte du succès de la médiathèque qui ne se dément pas. À titre d'indication la médiathèque a enregistré l'équivalent de 2 ans de prêts de l'ex-bibliothèque en 5 mois d'activité. Les animations fonctionnent également très bien.

3.4 Carrefour de la rue des Artisans

Monsieur le Maire informe les conseillers que le feu tricolore va céder sa place à un stop. En effet, après quelques mois d'expérimentation et après concertation avec les riverains, cette dernière solution paraît plus adaptée.

4 Délibération : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 février 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

DÉCIDE

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du 18 février 2020.

5 Administration générale

5.1 Décisions du Maire prises en vertu d'une délégation du conseil municipal

5.1.1 Information : marchés à procédure adaptée

Numéro	Objet	Titulaire	Montant € HT	Date de signature du marché
19.028	Fourniture et Pose de cavurnes au cimetière	BASSO Franc	15 000.00 €	19.12.2019

5.2 Délibération : Démission de Madame Edith HUSSER, adjointe, réduction du nombre d'adjoints

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

DÉCIDE

- **DE NE PAS REMPLACER** Madame Edith HUSSER, au poste de troisième adjointe ;
- **DE REDUIRE À SIX** le nombre d'adjoints jusqu'à la fin du mandat du conseil municipal.

5.3 Délibération : Organisation de la semaine scolaire – Année 2020-2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

DÉCIDE

- **D'APPROUVER** la grille horaire hebdomadaire définie ci-dessus pour les écoles de la Ville de MUNSTER pour la rentrée scolaire 2020-2021 ;
- **D'AUTORISER** le Maire à soumettre cette organisation à la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) du Haut-Rhin ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

6 Finances

6.1 Budget primitif 2020 – Ville de MUNSTER

6.1.1 Information : Section de fonctionnement

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **PREND CONNAISSANCE** de l'Information : Section de fonctionnement.

6.1.2 Délibération : Fiscalité directe locale

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

DÉCIDE

- **DE FIXER** le produit de la fiscalité directe locale à 1 554 529 €, avec un maintien des taux des deux taxes locales au niveau de 2019 :

Taxes	Bases prévisionnelles provisoires 2020	Taux 2020	Produit attendu pour 2020
Taxe d'habitation	5 141 000,00	Fixé par la loi	686 324,00
Taxe foncière bâti	6 134 000,00	13,730%	842 198,00
Taxe foncière non bâti	30 500,00	85,270%	26 007,00
TOTAL	11 305 500,00		1 554 529,00

6.1.3 Délibération : Ressources humaines

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

DÉCIDE

- **D'APPROUVER** le tableau des effectifs figurant à l'annexe C1 du document budgétaire ;
- **DE RECONDUIRE** la délibération prise le 9 décembre 1997 au sujet de l'octroi du complément de rémunération ;
- **DE RECONDUIRE** les avantages sociaux annexes dont les tarifs ont été votés par le conseil municipal en date du 17 décembre 2019.

6.1.4 Délibération : Subventions à verser

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à la majorité (Mesdames STRAUMANN, SCHMITT, Messieurs WIOLAND, GIANTI et LAEMMEL ,n'ayant pris part ni au débat ni au vote) ,

DÉCIDE

- **D'APPROUVER** l'état des subventions proposées à l'annexe B1.6 du document budgétaire ;
- **DE MAINTENIR** la subvention aux écoles de musiques formant de jeunes munstériens à 80 € par élève et par an ;
- **DE VERSER** aux associations sportives formant des jeunes licenciés sportifs une subvention équivalente à celle versée par le Conseil départemental du Haut-Rhin.

6.1.5 Délibération : Section d'investissement

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à la majorité (deux abstentions des Messieurs JAEGGY et HUNZINGER),

DÉCIDE

- **D'APPROUVER** les dépenses d'investissement inscrites au budget primitif de 2020 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à demander toutes subventions pour les investissements susceptibles d'en bénéficier.

6.1.6 Délibération : Budget primitif 2020 – Ville de MUNSTER

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à la majorité (deux abstentions des Messieurs JAEGGY et HUNZINGER),

DÉCIDE

- **D'APPROUVER** le budget primitif 2020 de la Ville de MUNSTER dont la vue d'ensemble par chapitres figure aux pages 5 et 6 de l'**annexe 4 – Budget Primitif 2020 – Ville de MUNSTER**.

6.2 Délibération : Procédure des AP/CP – Travaux d'accessibilité et de modernisation de l'école élémentaire – Révision des montants

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

DÉCIDE

- **D'ACTUALISER** comme suit les chiffres de l'AP/CP concernant les travaux d'accessibilité et de modernisation de l'école élémentaire :

Autorisation de programme

INVESTISSEMENT	
- Intégration des études	96 000,00 €
- Travaux d'accessibilité et de modernisation de l'école Primaire	931 300,00 €
FINANCEMENT	
- Subvention DETR	280 500,00 €
- Autofinancement	746 800,00 €

Crédits de paiement

	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021
INVESTISSEMENT			
- Intégration études	96 000,00 €		
- Travaux	716 300,00 €	105 000,00 €	110 000,00 €
FINANCEMENT			
- Subvention DETR	225 000,00 €	35 000,00 €	20 500,00 €
- Autofinancement	587 300,00 €	70 000,00 €	89 500,00 €

6.3 Délibération : Demandes de subventions- Travaux d'aménagement des abords du Prélat par la création du Jardin des ruines de l'Abbaye

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

DÉCIDE

- **D'AUTORISER** le lancement d'un marché de maîtrise d'ouvrage pour ce projet des Jardins de l'Abbaye ;
- **D'APPROUVER** le plan de financement et de voter les crédits nécessaires à l'occasion du budget supplémentaire 2020 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à déposer toutes les demandes de subventions notamment auprès de la Préfecture au titre du contrat de ruralité DSIL et du Conseil départemental du Haut-Rhin ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

7 Domaines

7.1 Délibération : Attribution des plans de chasse pour la campagne de chasse 2020-2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération et à l'unanimité,

DÉCIDE

- **D'APPROUVER** les propositions de plans de chasse ci-après des quatre lots de chasse de Munster pour la campagne de chasse 2020-2021 :

Lot n° 1 – M. REBERT Alfred

ESPECES	ATTRIBUTIONS CAMPAGNE 2019 - 2020				DEMANDE DE PLAN DE CHASSE CAMPAGNE 2020 - 2021			
	Cat.	Maxi	Mini	Réalis.	Maxi	Mini	Cat.	Sexe
CERF	C1	1		1	2		C1	Mâle
	C2	1		1	1		C2	Mâle
	C3	1		1	2		C3	Mâle
	JC	1	1		1	1	JC	Jeune
	B	2			2		B	Femelle
TOTAL CERF		6	1	0	8	1		
CHEVREUIL	BR	7	5	2	6	4	BR	Mâle
	CH	14	10	7	12	8	CH	Femelle
TOTAL CHEVREUIL		21	15	9	18	12		

Lot n° 2 – Association de chasse du Sattel – M. WEY Gérard

ESPECES	ATTRIBUTIONS CAMPAGNE 2019 - 2020				DEMANDE DE PLAN DE CHASSE CAMPAGNE 2020 - 2021			
	Cat.	Maxi	Mini	Réalis.	Maxi	Mini	Cat.	Sexe
CERF	C1	3		0	3		C1	Mâle
	C2	1		1	1		C2	Mâle
	C3	1		0	1		C3	Mâle
	JC	3	3	2	3	3	JC	Jeune
	B	4		1	4		B	Femelle
TOTAL CERF		12	3	3	12	3		
CHEVREUIL	BR	9	6	6	9	6	BR	Mâle
	CH	18	13	13	18	13	CH	Femelle
TOTAL CHEVREUIL		27	19	19	27	19		
CHAMOIS	IM	7	11	5	7	11	IM	Mâle
	Ji	13		11	13		Ji	Jeune
	IF	7		5	7		IF	Femelle
TOTAL CHAMOIS		27	11	21	27	11		

Lot n° 3 – Association de chasse de la Fecht – M. VERNIER Patrick

ESPECES	ATTRIBUTIONS CAMPAGNE 2019 - 2020				DEMANDE DE PLAN DE CHASSE CAMPAGNE 2020 - 2021			
	Cat.	Maxi	Mini	Réalis.	Maxi	Mini	Cat.	Sexe
CERF	C1	9		5	8		C1	Mâle
	C2	3		1	3		C2	Mâle
	C3	4		0	4		C3	Mâle
	JC	16	24	11	16	24	JC	Jeune
	B	16		13	16		B	Femelle
TOTAL CERF		48	24	24	47	24		
CHEVREUIL	BR	3	2	2	3	2	BR	Mâle
	CH	6	4	3	6	4	CH	Femelle
TOTAL CHEVREUIL		9	6	5	9	6		
CHAMOIS	IM	2	1	1	2	1	IM	Mâle
	Ji	2		0	2		Ji	Jeune
	IF	1		0	1		IF	Femelle
TOTAL CHAMOIS		5	1	1	5	1		

ESPECES	ATTRIBUTIONS CAMPAGNE 2019 - 2020				DEMANDE DE PLAN DE CHASSE CAMPAGNE 2020 - 2021			
	Cat.	Maxi	Mini	Réalis.	Maxi	Mini	Cat.	Sexe
CERF	C1	5		1	5		C1	Mâle
	C2	2		0	2		C2	Mâle
	C3	4		2	4		C3	Mâle
	JC	13	16	6	13	16	JC	Jeune
	B	13		8	13		B	Femelle
TOTAL CERF		37	16	14	37	16		
CHEVREUIL	BR	2	1	1	2	1	BR	Mâle
	CH	4	3	0	4	3	CH	Femelle
TOTAL CHEVREUIL		6	4	1	6	4		
CHAMOIS	IM	2	4	2	2	4	IM	Mâle
	Ji	5		2	5		Ji	Jeune
	IF	2		0	2		IF	Femelle
TOTAL CHAMOIS		9	4	4	9	4		

- **DE RECONDUIRE** l'obligation pour les chasseurs de présentation par corps des chevreuils (chevrettes et chevrillards) pour la campagne de chasse 2020-2021, avec indication par le chasseur du poids de l'animal tué ;
- **D'INTERDIRE** l'agrainage, l'affouragement et toute autre forme de nourrissage, à l'exception de la kirrung (appât pour l'affût du sanglier) telle qu'elle est décrite dans le nouveau schéma départemental de gestion cynégétique pour la période 2019-2025 ;
- **DE DEMANDER** aux locataires de déposer en mairie les plans de localisation des postes de kirrung, au 1/25000 ou au 1/10000, en les numérotant sur une carte, avec la précision de la plage horaire de distribution pour chaque poste.

Aucun autre point n'étant soulevé, M. le Maire clôture la séance à 21h30.



Pierre DISCHINGER
Maire